

Image not found or type unknown



je voudrait savoir si le maire a le droit de s'opposer a la vente

Par **angedu07110**, le **12/07/2012 à 12:10**

Bonjour,

Je voudrais savoir si le Maire a droit de s'opposer a la vente de mon terrain et de dire si mon terrain est enclavé ou non quand on a acheter le terrain il n'été pas enclavé et aujourd'hui il le serait.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.